

Conseil municipal 24 janvier 2024 - 18h00

Étaient présents :

Madame La Maire, Josette POTHIER,

Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux par ordre alphabétique :

Christian BEURDELEY, Christian FAUCHON (1er adjoint), Alain GABILLET (3e adjoint), Marie-Odile GUILLOT, Nelly JOUREAU, Olivia MONS (2e adjointe), Boris SCHMITT, Sophie MORETEAU.

Excusé : Dominique VEYSSET

Secrétaire de séance : Olivia Mons

Le prochain conseil municipal est programmé au 23 février 2024 à 18h00.

PV de la dernière réunion du Conseil Municipal : validé à l'unanimité

Ordre du jour :

Délibération : Demande de terrasse « L'Escale »

OK pour que l'Escale ait la possibilité de mettre une terrasse. OK pour rester à 7 euros le m². 18mx3m = 54 m²

Délibérations faites avec accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Délibération pour demande de règlement par le Comité des Fêtes de la somme de

250.00 € : comme chaque année (pour occupation local, usage de l'eau et de l'électricité, utilisation de la salle communale...).

Point sur les énergies renouvelables (ZAER)

La Truchère a répondu à la Comcom pour dire que nous avons beaucoup de contraintes (inondation, couloir aérien Défense, espaces naturels...) mais toujours ouvert à l'examen de tout éventuel projet relatif aux énergies.

Questionnaire de planification écologique : il s'agit d'un diagnostic de nos forces et de nos faiblesses en la matière. Il comporte 150 questions. Olivia MONS s'en occupe.

Bacs à ordures :

Difficulté pour des personnes à obtenir les bacs en raison de leur absence au moment de l'enquête ou en raison d'absence de notice avec marche à suivre dans les boîtes aux lettres.

Difficultés pour le ramassage de certains habitants, notamment chemin des Essarts.

Bacs de compostage : ils pourraient être mis sur le béton laissé libre par l'enlèvement des PAV Emballages et Papiers afin d'éviter la prolifération des rats sous les bacs. La com.com. regarde ce qu'il est possible de faire.

A Faire : **Panneaux à réaliser « Dépôt d'ordures interdit sous peine d'amende en dehors du verre et bacs de compostage »**
« Site sous surveillance »
afin de juguler ces dépôts.

Travaux en cours :

- Auréole au plafond du logement communal => à voir avec Richard car la fuite est réparée.
- Baignoire à remplacer par une douche au 1er étage dans la cure, demander à Geneix un devis pour la réalisation des travaux
- Rue de la Bertière : nous n'avons pas encore la certitude d'obtenir la subvention, mais le Conseil municipal maintient la réalisation des travaux fin février pour payer moins cher que plus tard dans l'année.
- Entreprise de démolition pour le hangar : devis à 15 000 euros TTC > chercher d'autres devis et provisionner sur le budget 2024
- Maison des Oiseaux : travaux de charpente et système sonorisation (électricien TOTA), voir avec entreprises
-
- Plantations Chèque-arbre71 => commission fleurissement regarder les espèces qu'on pourrait mettre et les emplacements. (Nelly)

Informations diverses :

Réunions :

Vœux du département (Josette et Marie-Odile) : solidarité, qualité de vie, attractivité...

30/01 à Sornay à 9h30 : Président Comité de l'eau Basse Seille > Christian Fauchon

31/01 : Vœux Grand Chalon : ce n'est pas possible car Josette Pothier doit se rendre à une réunion de commission com.com. à 18H le même jour.

1er fév. : Conseil communautaire à Saint Gengoux de Cissé, Christian Fauchon accompagnera la Maire.

1er/02 : Routes et infrastructures des territoires pour le secteur louhannais : réunion des maires à Louhans.

8 et 9 mars : forum rénovation énergétique à Tournus, une visite des membres du Conseil Municipal serait utile.

. Avis favorable pour accueillir une réunion de la Comcom à la Truchère aux beaux jours.

. Réservation de salle : changement de coordonnées : Nelly Joureau remplace Monique Mamy. Règlement à actualiser. Revoir l'ensemble des documents et en ce qui concerne le problème de la vaisselle cassée, ajouter :

Petite assiette : 1,50 euro
Verre – tasse 2 euros
Assiette grande et creuse : 2,50 euros
Pichet : 5 euros

. Absence de Josette Pothier : du 28 février au 6 mars prochain.

Le conseil municipal s'arrête à 20h00 et un verre de l'amitié est partagé.

